

B.E.C . - Constructions

Bureau Economiste & Coordination de travaux

Siège Social : Hameau des Audiberts - 07 200 Vesseaux

Tél. : 06-84-04-60-25 mail : r.sausse@orange.fr

Bureau de Lyon : Mr Raymond Sausse _ 2 , rue Marc Boegner _ 69 009 Lyon



Accueil

- ❑ **PRESENTATION**
- ❑ **NOTRE MISSION**
- ❑ **NOS COMPETENCES**
- ❑ **EXEMPLE DE NOS REALISATIONS**
- ❑ **LA _ RT 2012**
- ❑ **NOS REALISATIONS**
- ❑ **NOS CONTACTS**

PRESENTATION

MAITRE D'ŒUVRE D'EXECUTION _ (Neuf ou ancien)

□ Présentation :

- Notre bureau d'étude,
- Créée en 2009, nous gérons vos projets en neuf ou en réhabilitation dans le domaine immobiliers individuel ou collectif avec professionnalisme, expérience et réactivité.
- Notre secteur géographique : Région Rhône Alpes

□ Mission :

- Economiste de la construction.
- Conduite de chantier OPC (Ordonnancement Pilotage Coordination).
- Montage dossier Financier.

□ Nos clients

- Architectes, maîtres d'ouvrages, donneurs d'ordres,
- Collectivités, mairies,
- Particuliers,

□ Nos réalisations

mutuelle d'assurance des professionnels du bâtiment et des travaux publics

Siège : 50, cours Franklin Roosevelt - BP 6402 - 69413 Lyon cedex 06 - Tél. : 04 72 74 52 52 - Fax : 04 78 24 96 85 - www.auxiliaire.fr
 Siret 775 649 056 00014 - code APE 6512 Z - Entreprise régie par le code des assurances - Société d'assurance mutuelle à cotisations variables
 Société d'assurance exonérée de plein droit de la TVA (article 261 C. 2° du C.G.I.)

N° Sociétaire : 924961

SARL B E C CONSTRUCTIONS

N/Réf. : AT5113

HAMEAU LES AUDIBERTS

Feuillet n° 1 sur 3

07200 VESSEAUX

ATTESTATION D'ASSURANCE DES MAITRES D'OEUVRE COMPOSEE DE 3 FEUILLETS NUMEROTES DE 1 à 3

La société désignée ci-dessus, titulaire auprès de notre Mutuelle d'un contrat GLOBALE CONCEPTEUR n° 051-090083 ayant pris effet le 01/07/2009, est garantie pour les seuls chantiers ouverts entre le 01/01/2013 et le 31/12/2013 pour les missions et spécialités mentionnés au feuillet n° 3.

Ce contrat garantit la responsabilité civile décennale du sociétaire engagée en vertu des articles 1792 et suivants du Code Civil pour les missions exercées sur des ouvrages soumis à obligation d'assurance, (paragraphe I de l'article L243-1-1 du Code des Assurances). Cette garantie est accordée conformément aux articles L241-1 et L241-2 du Code des Assurances. Elle est maintenue pendant 10 ans après la réception, selon les règles de la capitalisation.

La garantie RC décennale s'applique dans les conditions suivantes :

- pour l'intervention du sociétaire sur des ouvrages soumis à obligation d'assurance, dont le coût total HT prévisionnel ne dépasse pas 26.000.000 euros,
- pour l'intervention du sociétaire sur des ouvrages non soumis à obligation d'assurance, dont le coût total HT prévisionnel ne dépasse pas 9.000.000 euros.

Pour des chantiers supérieurs aux montants indiqués ci-dessus, le sociétaire doit saisir L'AUXILIAIRE pour étudier la possibilité de souscrire un avenant d'adaptation de garanties qui doit faire l'objet d'une attestation spécifique.

Outre la garantie de responsabilité décennale obligatoire, ce contrat couvre également au titre de la RC PROFESSIONNELLE, la responsabilité du sociétaire pour les dommages résultant des missions exercées en qualité de traitant ou de sous-traitant sur les autres fondements de responsabilité.

La présente attestation ne peut engager L'AUXILIAIRE au-delà des conditions et limites du contrat auquel elle se réfère.

Fait à LYON, le 12/09/13

P/LA DIRECTION GÉNÉRALE

« Monsieur » « Raymond » « SAUSSE » »

A suivi la session de Formation Continue :

Conception de bâtiments à basse consommation

les 27/28 janvier -7/8 février - 21/22 février 2011.

soit 48h sur 6 jours

Sa participation active à cette formation concernant :

- Principes, définitions, outils et stratégies de conception, bioclimatique.
- Etanchéité à l'air - Isolation - Isolation répartie - Ossature bois -
- Equipements techniques et énergies renouvelables
- Composantes du rendement global d'une installation
- Appropriation d'outil d'aide à la conception
- Exercices : conception, calculs prévisionnels de consommation, détails d'exécution.

nous a conduits à lui délivrer la présente attestation.

Le Groupe pour l'Éducation Permanente des Architectes Rhône-Alpes

Michel JARLETON

Président

NOTRE MISSION

- Complète
- Partielle

- La phase appel d'offres
 - Assistance pour la passation des contrats de travaux.
- Examen de conformité et visa.
- Direction des travaux, OPC (Ordonnancement, Pilotage, Coordination).
 - Préparation Technique.
 - Planification des travaux.
 - Suivi technique des travaux.
 - Contrôle Budgétaire.
 - Coordination inter entreprises.
- Assistance aux opérations de réception.
 - Les procès verbaux de réception signés des entreprises.
 - Les procès verbaux de levée de réserves.
 - Transmissions du DOE
- Etude de faisabilité.
- Etude budget du projet (APS)
- Dossier de consultation (DCE)
 - Rédaction des pièces écrites (CCAG, CCTP).
 - Rédaction du DQE.
 - Analyse des retours entreprises.
 - Tableau comparatif par corps d'état.

NOS COMPETENCE

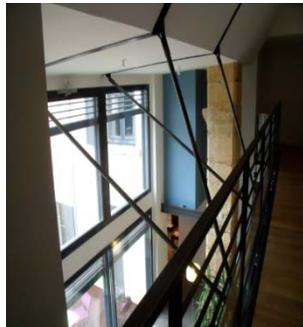
MAISONS INDIVIDUELLE

- _ Maison traditionnelle
- _ Maison contemporaine
- _ Maison structure bois



REHABILITATION DE BÂTIS

- _ Transformation ou aménagement



Bâtiment industriel



Immeuble de Bureaux



Bureaux dans entrepôt





Exemples de nos réalisations

Création d'une Maison structure bois BBC

Architectes Bak érige _ Thierry Nonn

_ Surface habit. 180 m² env.

_ Délais construction : 8 mois



Création d'une Maison structure bois BBC

Architectes Bak érige _ Thierry Nonn

_ Surface habit. 160 m² env.

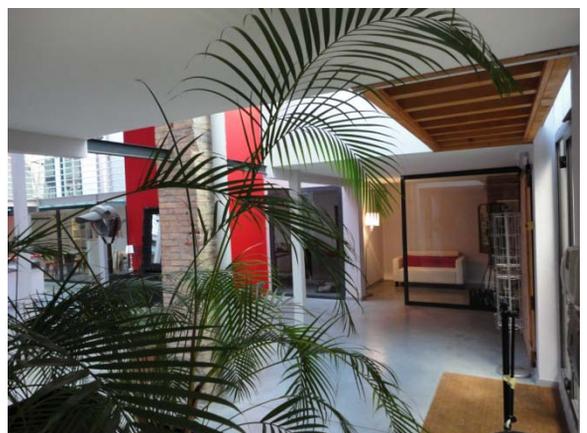
_ Délais construction : 8 mois _ Mission Economiste + OPC



Restructuration de bureaux de juristes.

_ Architecte Claude Veyret

_ Délais construction : 2 mois (Juillet -Aout) _ Mission Economiste + OPC



Atelier d'entretien Train / Tram

_ ADC construction _ Entreprise Générale _ Mission OPC

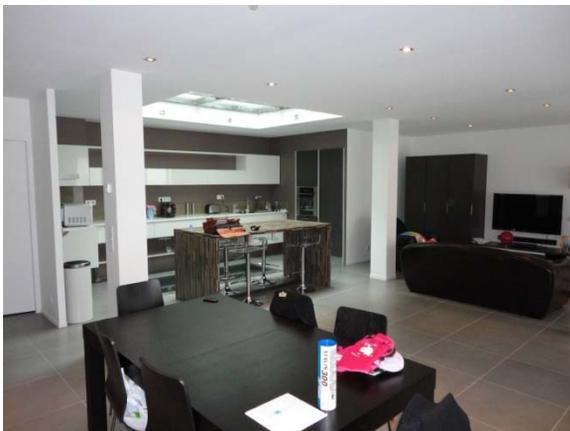
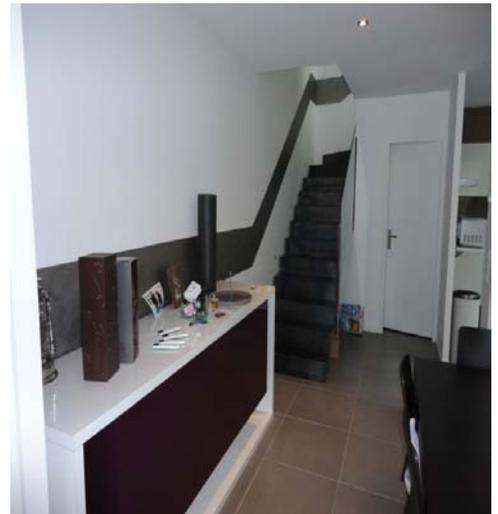


Création d'un loft dans un ancien garage

_ Architecte Claude Veyret

_ Surface habit. 136 m² env.

_ Délais construction 8 mois _ Mission Economiste + OPC



Réhabilitation d'un bâti

(Architectes Bak erige_ Thierry Nonn)

_ Surface habit. 150 m² env.

_ Délais construction 10 mois _ Mission Economiste + OPC

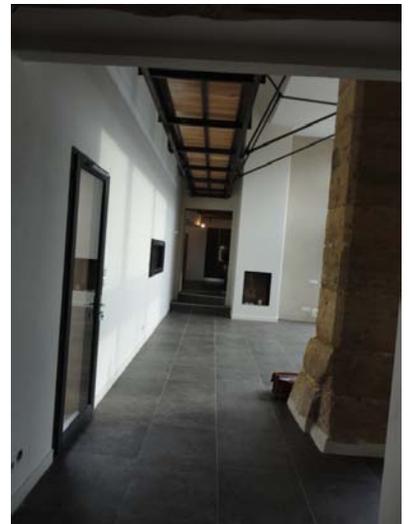
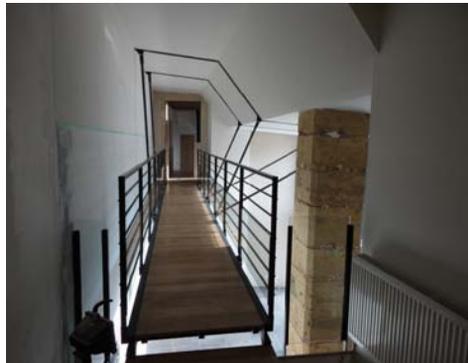
Avant



En cours



Après près

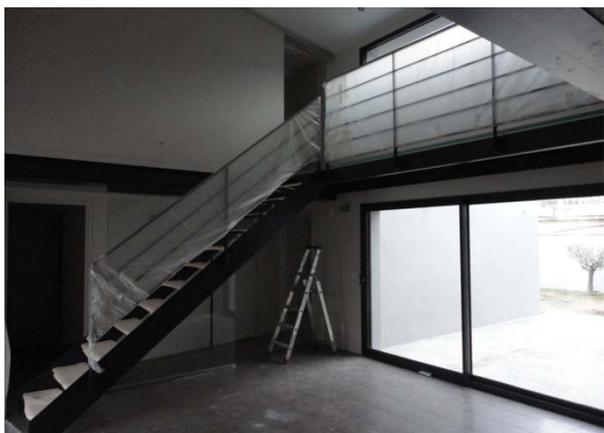


Création d'un loft dans un bâtiment industriel

_ Architecte Claude Veyret

_ Surface habit. 100m² env.

_ Délais construction 11 mois _ Mission Economiste + OPC



Construction d'un immeuble de bureaux

_ Arteo _ Groupe ADC construction _ Mission OPC

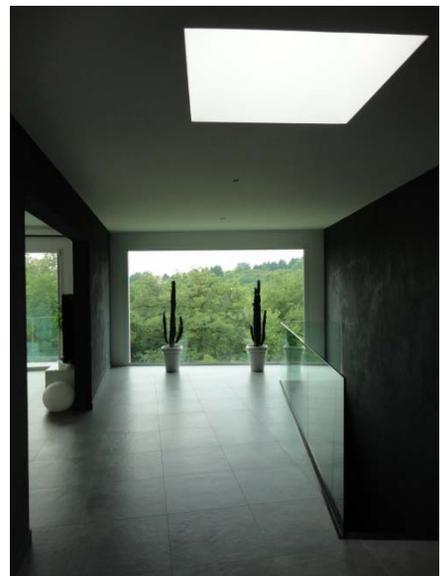


Construction d'une Maison contemporaine

_ Architecte Claude Veyret

_ Surface habit. 398 m² env.

_ Délais construction . 9 mois _ Mission Economiste + OPC



RESIDENCE AMBROISE CROIZAT

Amélioration de l'Accessibilité de 57 logements

_ 69 120 Vaulx en Velin (*Marché Public*)

_ Délais 23 mois de travaux en site occupé _ Mission Economiste + OPC



Programme Horizon Actuel Immeuble de 32 Logements

SCI DIJON MARC SEGUIN _ Nexity Lyon

Mission AO _ Assistance à maître d'ouvrage



Construction d'une Villa contemporaine

_ Architectes Bak érige _ Thierry Nonn

_ Surface habit. 520m² env.

_ Délais construction prévu. 12 mois _ Mission Economiste + OPC



Construction d'un centre Médical

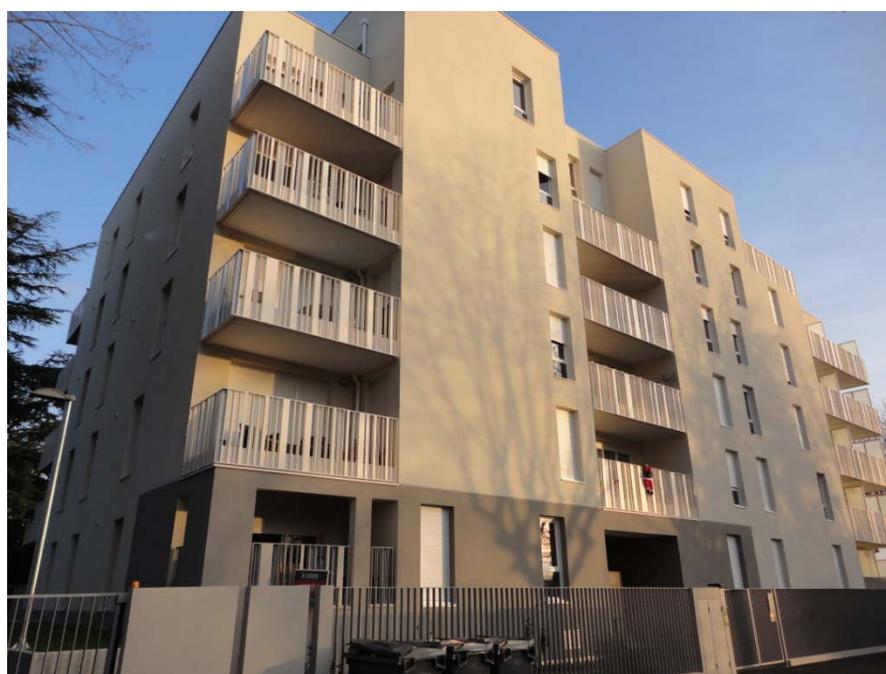
_ Architectes " La Passerelle "

_ Surface de Plancher. 318 m² env.

_ Délais construction prévu. 12 mois _ Mission MOE



Programme Givors martyrs _ LE SWAN
Immeuble de 45 Logements et 45 Parkings
SCI Givors _ Nexity Lyon
Mission AO _ Assistance à maître d'ouvrage



Création d'une Maison structure bois BBC

Architectes Bak érige _ Thierry Nonn

_ Surface Plancher . 519 m² env. et 6 places de parkink

_ Délais construction : 8 mois _ Mission MOE - OPC

